



AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT AUX IMMEUBLES SUIVANTS :

Demande de dérogation de M. Jean-Guy Boisvert

Propriété : 107 chemin Hébert, Stratford

Demande : Autoriser la construction de la résidence d'une hauteur d'environ 9 mètres. Une dérogation est donc nécessaire puisque le bâtiment serait plus de 2,5 mètres plus haut que le voisin immédiat.

Le conseil municipal statuera sur ces demandes à l'occasion de sa séance extraordinaire qui sera tenue le lundi 11 avril 2022 à 19 h. Toute personne intéressée par l'une ou l'autre de ces demandes peut se faire entendre par le conseil.

Donné à Stratford, ce vingt-cinquième (25^e) jour de mars 2022

William Leclerc Bellavance

William Leclerc Bellavance
Directeur général et secrétaire-trésorier